

L'an deux mil onze, le douze décembre à dix huit heures, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Exireuil, sous la présidence de M. BILLEROT Jérôme, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 13

Date de la convocation : 5 décembre 2011

Présents : BILLEROT Jérôme, SIMONNET Christophe, MOTILLON Pascal, GUYON Sophie, SABOURIN Jean-Luc, AUVRAY Laetitia, BERNARD Sylvie, CHAUVET Lucette, FOURNIER Daniel, GRIGNON Maryse, LUTTIAU François, SEIGNEURET Jean-Luc, VIVIER Sylvie.

Excusé(s) : DOMINEAU Samuel, RUSSEIL Stéphane.

Secrétaire de séance : MOTILLON Pascal

I – Délibérations

2011-12-01 : Approbation de l'avant projet – Réorganisation des locaux scolaires actuels (préau, restaurant scolaire, cuisine)

Monsieur le Maire demande à Christophe SIMONNET de présenter aux membres du conseil l'avant projet préparé par le cabinet AZ Architectes, en vue des travaux de réorganisation des locaux scolaires actuels (préau, restaurant scolaire, cuisine).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte l'avant projet tel qu'il est présenté ;
- arrête le mode de financement de ces travaux : autofinancement et emprunt ;
- donne autorisation à Monsieur le Maire pour poursuivre ce dossier et signer toutes pièces liées à cet avant projet.

2011-12-02 : Lancement de la procédure – Réorganisation des locaux scolaires actuels (préau, restaurant scolaire, cuisine)

Vu l'estimation prévisionnelle de l'avant projet de réorganisation des locaux scolaires pour un montant global de 177 000€ HT (soit 211 692€ TTC).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'appliquer la procédure de marché dite « adaptée » ;
- autorise Monsieur le Maire à lancer cette procédure ;
- arrête le mode de publicité (avis d'appel à la concurrence) :
 - par publication sur le site Internet des marchés publics et rubrique annonces légales d'un journal local,
 - par mention sur le site Internet de la commune.

2011-12-03 Demande de subvention auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - catégorie « équipements scolaires » pour la réorganisation des locaux scolaires actuels (préau, restaurant scolaire, cuisine)

Monsieur le Maire demande à Christophe SIMONNET d'informer le conseil des modalités d'attribution de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Il propose de solliciter les services de l'État, en vue de l'obtention d'une subvention pour la réorganisation des locaux scolaires actuels (préau, restaurant scolaire, cuisine).

Selon l'étude préparée par le cabinet AZ Architectes, l'estimation de l'avant projet accepté s'élève à : 177 000€ HT (soit 211 692€ TTC).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la D.E.T.R., dans le cadre de la catégorie d'opération d'investissement « Equipements scolaires – construction ou réhabilitation de classes » ;
- arrête le mode de financement de ce projet : autofinancement et emprunt.

2011-12-04: Demande de subvention auprès de la Région : FRIL (Fonds Régional d'Intervention Locale) pour la réorganisation des locaux scolaires actuels (préau, restaurant scolaire, cuisine)

Monsieur le Maire demande à Christophe SIMONNET d'informer le conseil des modalités d'attribution de subvention dans le cadre du FRIL.

Il propose de solliciter les services de l'Etat, en vue de l'obtention d'une subvention pour la réorganisation des locaux scolaires actuels (préau, restaurant scolaire, cuisine).

Selon l'étude préparée par le cabinet AZ Architectes, l'estimation de l'avant projet accepté s'élève à : 177 000€ HT soit 211 692€ TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre du Fonds Régional d'Intervention Locale ;
- arrête le mode de financement de ce projet : autofinancement et emprunt ;
- donne autorisation à Monsieur le Maire pour poursuivre et signer toutes pièces de ce dossier.

Exireuil, le 13 décembre 2011
le maire,
Jérôme BILLEROT